



ENTRE//MATIC

CE HomeLink[®]
↑↑ kompatibel

GLOBE

IP1839FR- rev. 2012-07-31



FR Manuel d'installation
et d'entretien pour
automatismes pour portes
sectionnelles et portes
basculantes à ressort.
(Instructions originales)



ISO 9001
Cert. n° 0957

DITEC S.p.A.

Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY

Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314

www.ditec.it - ditec@ditecva.com

SOMMAIRE

Argument	Page
1. Consignes générales de sécurité	3
2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines	4
2.1 Directive machines	4
3. Données techniques	5
3.1 Mode d'emploi	6
3.2 Dimensions	6
4. Installation type	7
5. Principaux composants	8
6. Assemblage de la courroie et de la chaîne	9
7. Assemblage de l'automatisme	10
8. Tension de la courroie et de la chaîne	11
9. Installation mécanique	12
10. Fixation du bras	13
11. Installation des arrêts de butée	14
12. Installation du dispositif de déverrouillage manuel	14
13. Installation de l'adaptateur pour portes basculantes GLOBEC	15
14. Installation du support intermédiaire GLOBESI	16
15. Raccordements électriques	17
16. Commandes	18
17. Sorties et accessoires	19
18. Réglages	20
19. Fonctionnement récepteur radio	22
20. Mise en marche	23
21. Recherche des pannes	24
22. Plan d'entretien ordinaire	24
23. Instructions d'utilisation	25
23.1 Consignes générales de sécurité	25
23.2 Instructions de déverrouillage manuel	26

LEGENDE



Ce symbole indique les instructions ou les notes concernant la sécurité pour laquelle il faut être particulièrement attentif.



Ce symbole indique les informations utiles pour le bon fonctionnement du produit.



Ce symbole indique les instructions ou les notes adressées au personnel technique et expert.



Ce symbole indique les opérations à ne pas effectuer afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de l'automatisation.



Ce symbole indique des options et des paramètres disponibles uniquement avec l'article indiqué.



Ce symbole indique des options et des paramètres non disponibles avec l'article indiqué.

Tous droits réservés

Les informations mentionnées dans ce catalogue ont été contrôlées avec la plus grande attention. Toutefois, nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs, omissions ou approximations dépendant d'exigences techniques ou graphiques.

1. CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel professionnel compétent.

L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être exécutés selon les règles de l'art et conformément aux normes en vigueur.

Lire attentivement les instructions avant d'entamer l'installation du produit. Une mauvaise installation représente une source de danger. Les matériels d'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être jetés dans la nature, ni laissés à la portée des enfants car ils représentent une source potentielle de danger.

Avant de commencer l'installation, contrôler l'état du produit.

Ne pas installer le produit dans une atmosphère ou un environnement explosif : la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un risque grave pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones présentant un risque d'écrasement, de cisaillement, d'entraînement et tout risque en général.

Vérifier que la structure existante présente les conditions requises de robustesse et de stabilité. Le constructeur de la motorisation n'est pas responsable de l'inobservation des règles de l'art dans la fabrication des huisseries à motoriser, ainsi que des déformations pouvant se créer lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bords sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte : des règlements et des Directives en vigueur, des règles de l'art, de l'environnement de l'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par la porte motorisée. Les dispositifs de sécurité doivent protéger les éventuelles zones à risque d'écrasement, de cisaillement, d'entraînement et de tout risque en général, de la porte motorisée.

Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.

Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification de la porte motorisée.



Avant de raccorder l'alimentation électrique, vérifier que les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique. Prévoir, sur le réseau d'alimentation, un interrupteur sectionneur omnipolaire présentant une distance d'ouverture des contacts supérieure ou égale à 3 mm.

Vérifier que, en amont de l'installation électrique, un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adéquats sont installés.

Si nécessaire, raccorder la porte motorisée à un dispositif efficace de mise à la terre, exécuté conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Lors des interventions d'installation, d'entretien et de réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux composantes électriques.



Pour la manipulation des composantes électriques, porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute installation de composantes incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement.

Pour toute réparation et tout remplacement des produits, seules des pièces de rechange d'origine devront être utilisées.

L'installateur doit fournir, à l'utilisateur, toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte motorisée et lui remettre les instructions d'utilisation de l'installation.

2. DECLARATION D'INCORPORATION DES QUASI-MACHINES

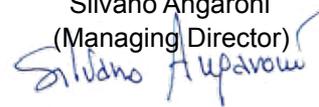
(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

Le constructeur DITEC S.p.A. sis à Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY déclare que l'automatisme pour portes sectionnelles type GLOBE:

- est construit pour être installé sur un portail manuel et constituer une machine aux termes de la Directive 2006/42/CE. Le constructeur du portail motorisé doit déclarer la conformité aux termes de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre 1 de la Directive 2006/42/CE;
- est conforme à la Directive basse tension 2006/95/CE;
- est conforme à la Directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE;
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE;
- la documentation technique est gérée par Renato Calza sis à Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Caronno Pertusella, 13-12-2010

Silvano Angaroni
(Managing Director)



2.1 Directive machines

Aux termes de la Directive machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel:

- rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués à l'Annexe V de la Directive machines; (Le dossier technique doit être conservé et mis à la disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la date de construction du portail motorisé);
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive machines et la remettre au client;
- apposer la marque CE sur le portail motorisée aux termes du point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive machines.

3. DONNÉES TECHNIQUES

	GLOBE7	GLOBE10
Alimentation	230 V~ / 50-60 Hz	230 V~ / 50-60 Hz
Absorption	0,7 A	1,2 A
Poussée	500 N	900 N
Vitesse d'ouverture	0,18 m/s	0,15 m/s [chaîne] 0,18 m/s [courroie]
Vitesse de fermeture	0,12 m/s	0,10 m/s [chaîne] 0,12 m/s [courroie]
Portée maximale	7 m ²	10 m ²
Course maximale du chariot	2760 mm 3820 mm [GLOBELV1]	2760 mm 3820 mm [GLOBEL1-GLOBELV1]
Classe de service	3 - FRÉQUENT	3 - FRÉQUENT
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%
Température	-20° C / +55° C	-20° C / +55° C
Degré de protection	IP10	IP10
Tableau électronique	70R	71R
Fusible F1	F1,6A	F1,6A
Alimentation du moteur	24 V= / 8 A	24 V= / 12 A
Alimentation des accessoires	24 V= / 0,3 A	24 V= / 0,3 A

	GLOBE7J	GLOBE10J
Alimentation	120 V~ / 50-60 Hz	120 V~ / 50-60 Hz
Absorption	1,4 A	2,4 A
Poussée	500 N	900 N
Vitesse d'ouverture	0,18 m/s	0,15 m/s [chaîne] 0,18 m/s [courroie]
Vitesse de fermeture	0,12 m/s	0,10 m/s [chaîne] 0,12 m/s [courroie]
Portée maximale	7 m ²	10 m ²
Course maximale du chariot	2760 mm 3820 mm [GLOBELV1]	2760 mm 3820 mm [GLOBEL1-GLOBELV1]
Classe de service	3 - FRÉQUENT	3 - FRÉQUENT
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%
Température	-20° C / +55° C	-20° C / +55° C
Degré de protection	IP10	IP10
Tableau électronique	70R	71R
Fusible F1	F3,15A	F3,15A
Alimentation du moteur	24 V= / 8 A	24 V= / 12 A
Alimentation des accessoires	24 V= / 0,3 A	24 V= / 0,3 A

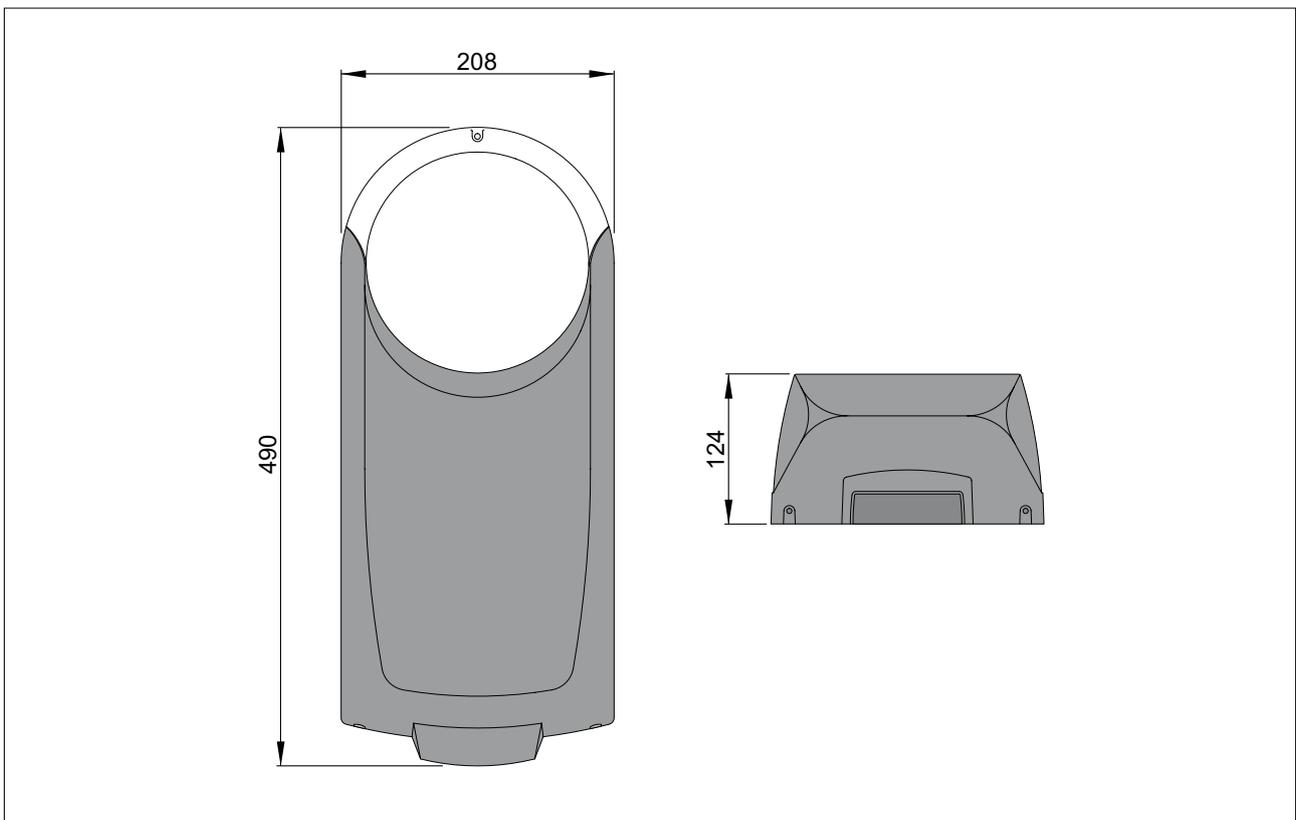
3.1 Mode d'emploi

Classe de service: 3 (minimum 10 à 5 ans de marche avec 30 à 60 cycles par jour).

Utilisation: FRÉQUENT (pour entrées collectives ou petite copropriété avec passage de véhicules fréquent).

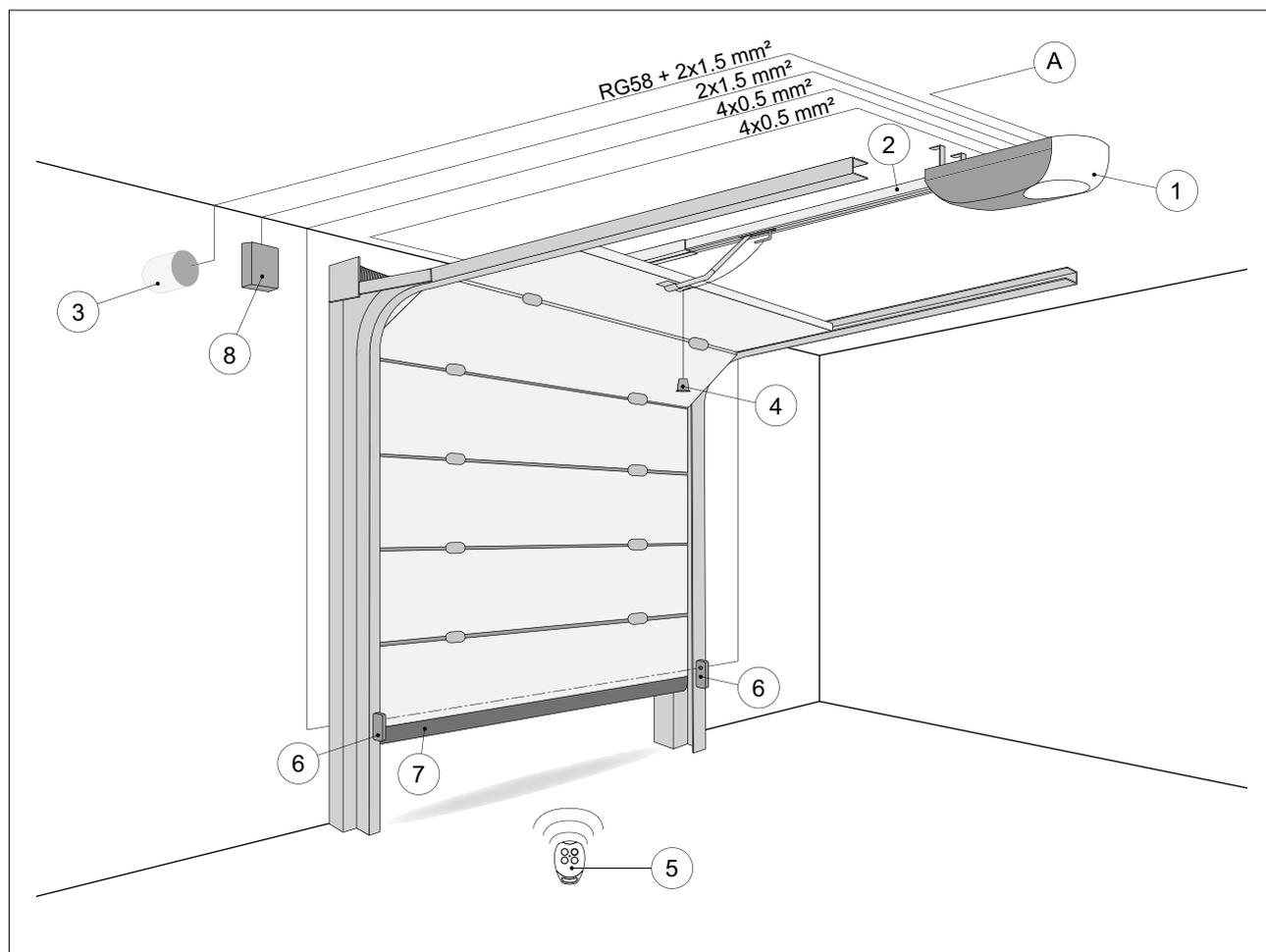
- Les performances d'utilisation se reportent au poids recommandé (environ les 2/3 du poids maximum autorisé). L'utilisation avec le poids maximum autorisé pourrait porter à une baisse des performances indiquées plus haut.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs ont une valeur purement indicative. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables comme: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

3.2 Dimensions



REMARQUE: toutes les mesures reportées sont exprimées en millimètres (mm), à moins d'indications différentes.

4. INSTALLATION TYPE

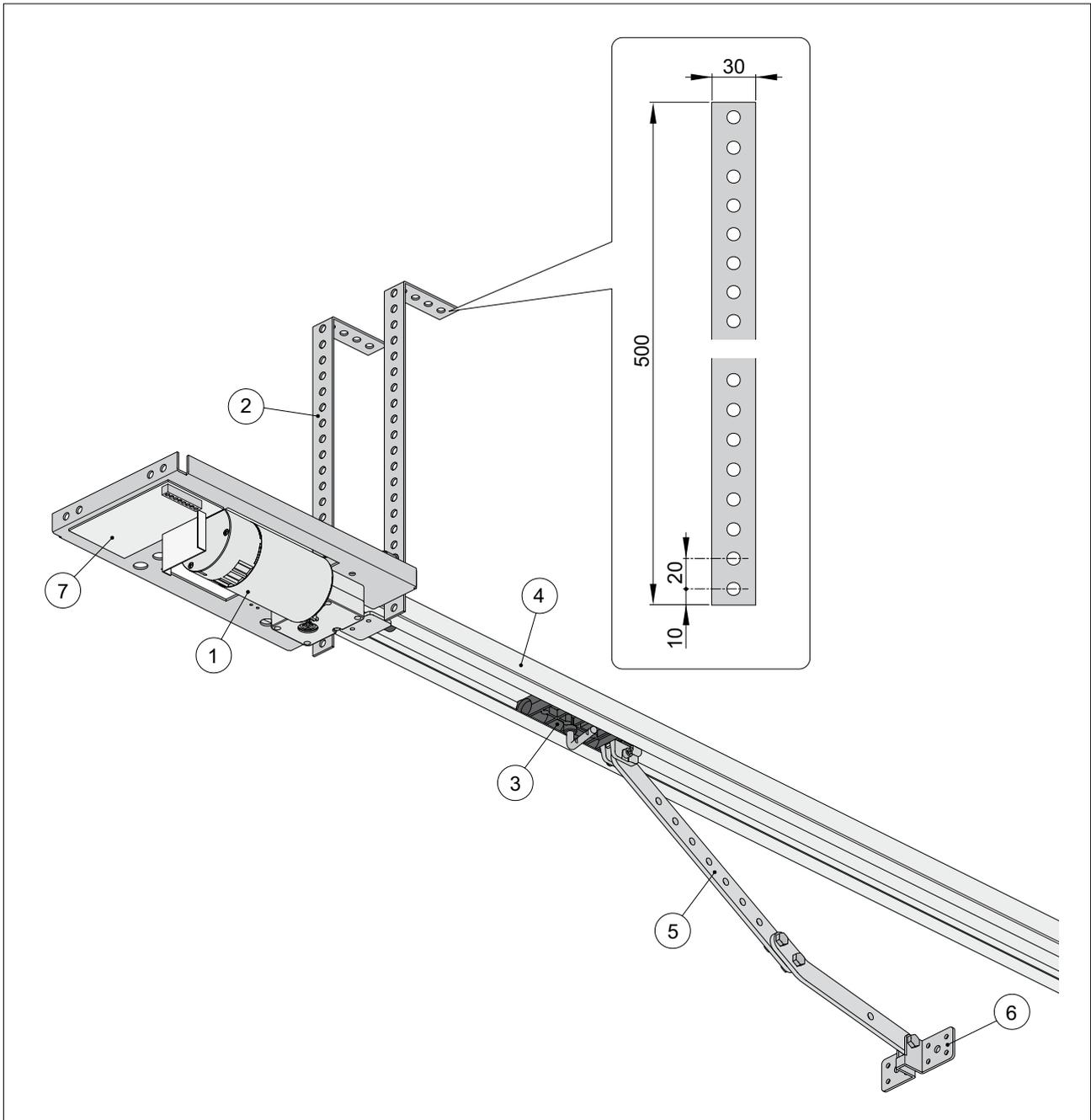


Réf.	Code	Description
1	GLOBE7 GLOBE10	Moteur + tableau électronique
2	GLOBEL1 GLOBELV1 GLOBESI	Set rallonge pour automatisme à chaîne Set rallonge pour automatisme à courroie Support intermédiaire rail
3	LAMPH	Flash clignotant
4	ASB1 ASB2 GLOBESB	Kit pour déverrouillage extérieur à câble avec serrure Dispositif de verrouillage à câble (2000 mm) Dispositif de verrouillage à câble (5000 mm)
5	GOL4	Radiocommande
6	XEL2 LAB4 LAB4S	Cellules photoélectriques
7		Bourrelet de sécurité
8	BATK1	Kit de batteries tampon
A		Brancher l'alimentation à un interrupteur unipolaire de type homologué avec une distance d'ouverture des contacts de moins de 3 mm (non fourni). Le branchement au réseau doit avoir lieu sur une ligne indépendante et séparée des branchements aux dispositifs de commande et de sécurité.



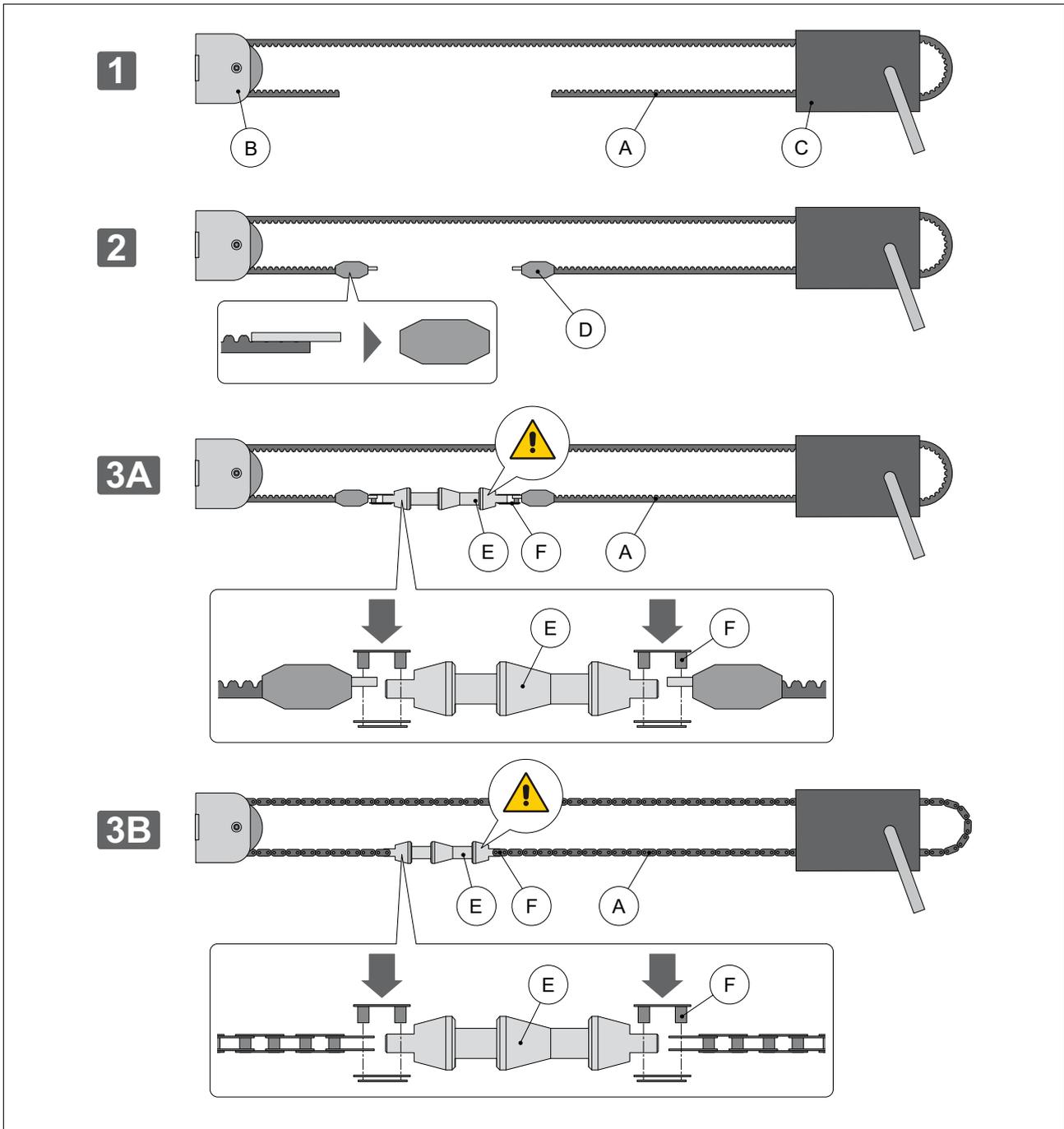
REMARQUE: la garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

5. PRINCIPAUX COMPOSANTS



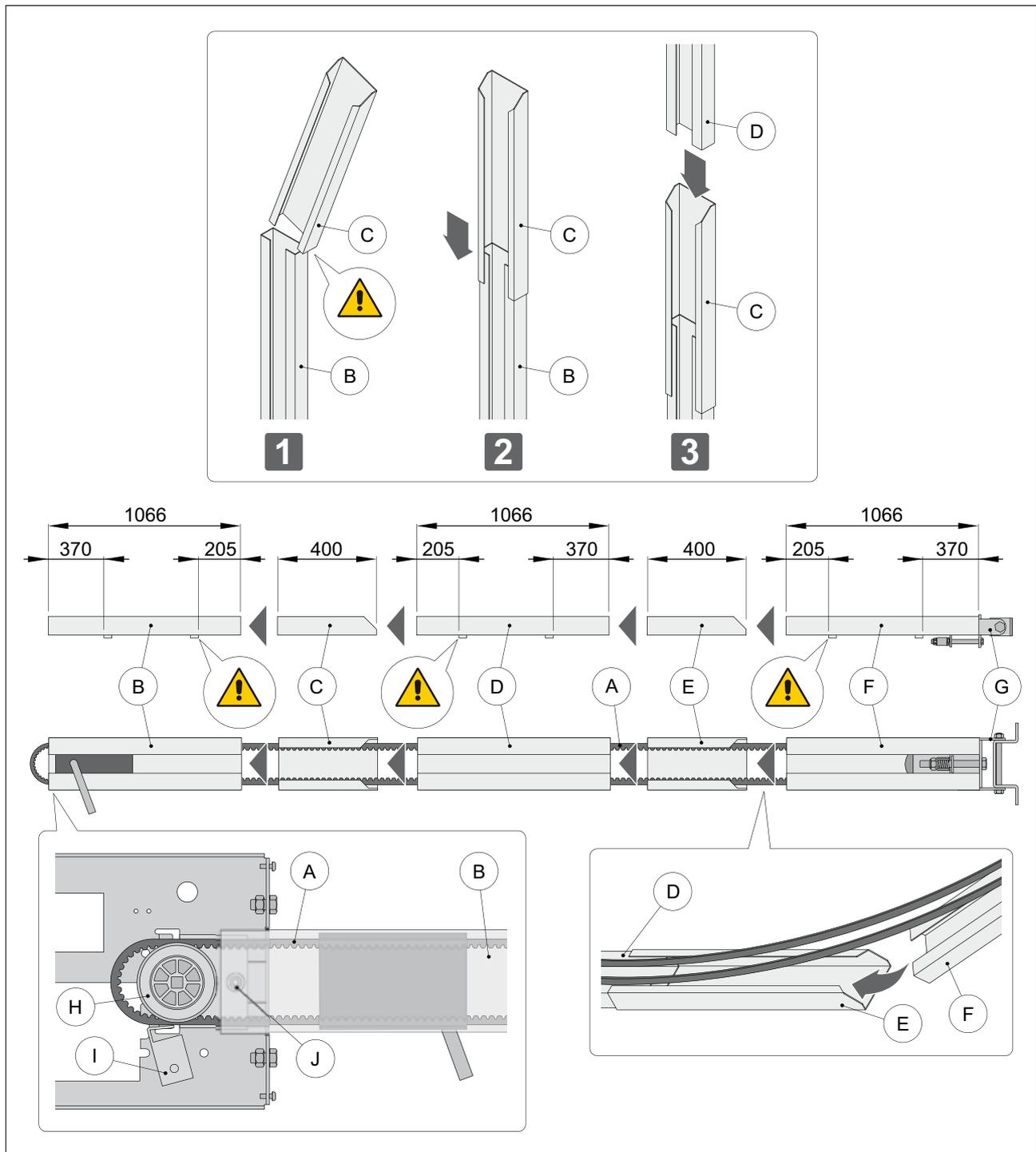
Réf.	Code	Description
1		Moteur 24 V= à encodeur
2		Patte de fixation
3		Chariot coulisseau
4		Rail de roulement
5		Bras de fixation
6		Patte d'accrochage du panneau
7		Tableau électronique

6. ASSEMBLAGE DE LA COURROIE ET DE LA CHAÎNE



- Assembler la courroie ou la chaîne [A] au renvoi [B] et au chariot coulissant [C].
- Assembler l'arrêt de la courroie [D].
- Accrocher les deux extrémités de la courroie [A] à l'axe de déverrouillage [E] au moyen des jonctions [F] en respectant le sens de l'axe indiqué dans la figure.
- Accrocher les deux extrémités de la chaîne [A] à l'axe de déverrouillage [E] au moyen des jonctions [F] en respectant le sens de l'axe indiqué dans la figure.

7. ASSEMBLAGE DE L'AUTOMATISME

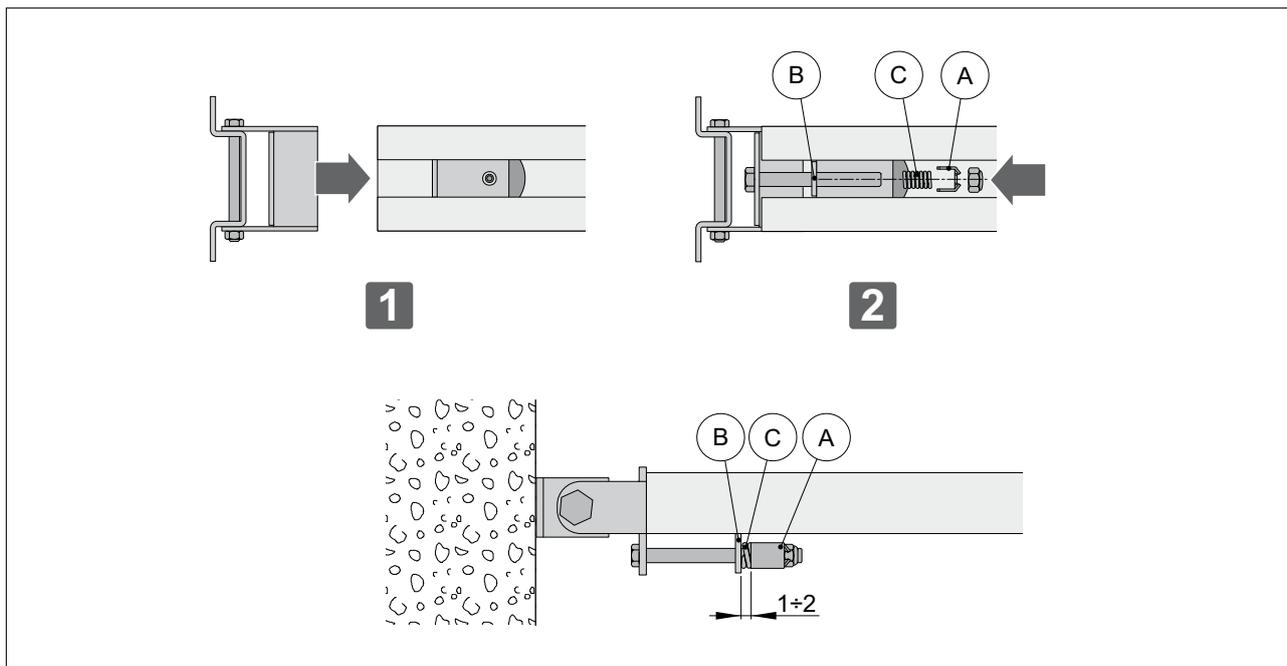


- Introduire le rail [B] dans la jonction [C] du côté non chanfreiné jusqu'à la butée.
- Introduire le rail [D] dans la jonction [C] du côté chanfreiné jusqu'à la butée.
- Introduire le rail [D] dans la jonction [E] du côté non chanfreiné jusqu'à la butée.
- Tendre la courroie ou la chaîne [A] et l'introduire dans le rail assemblé [B]+[C]+[D]+[E] du côté chariot.
- Assembler le rail [B] au groupe de commande et passer la courroie ou la chaîne [A] autour de la poulie [H] en la bloquant à l'aide de l'axe [I]. Enfin fixer le rail [B] au groupe de commande à l'aide de la vis [J].
- Superposer le rail [F] à la jonction [E].
- Introduire correctement le renvoi [G] dans le rail [F] en soulevant ce dernier pour faciliter l'opération.
- Introduire le rail [F] dans la jonction [E].
- Déplacer la jonction [E] vers le renvoi [G] jusqu'à la butée du rail [F].



REMARQUE: les rails ont un sens correct d'introduction comme l'illustre la figure.

8. TENSION DE LA COURROIE ET DE LA CHAÎNE

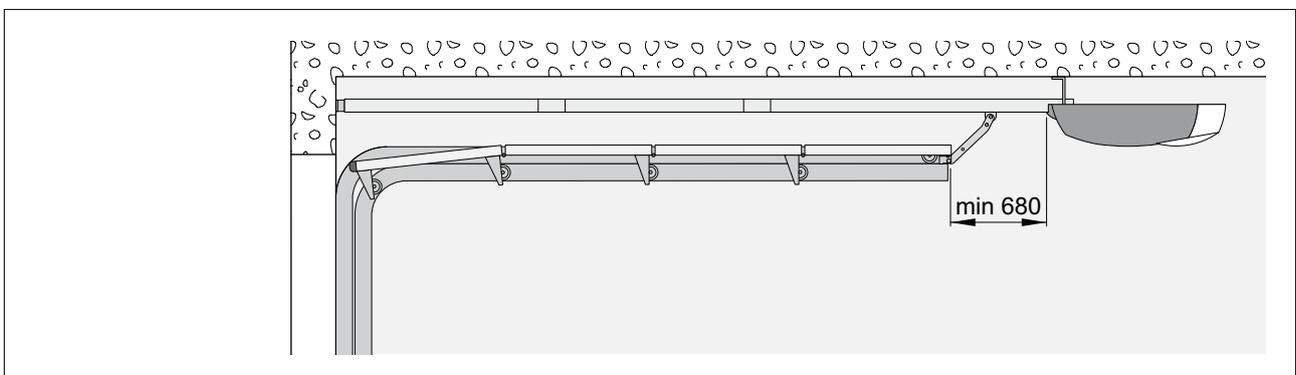
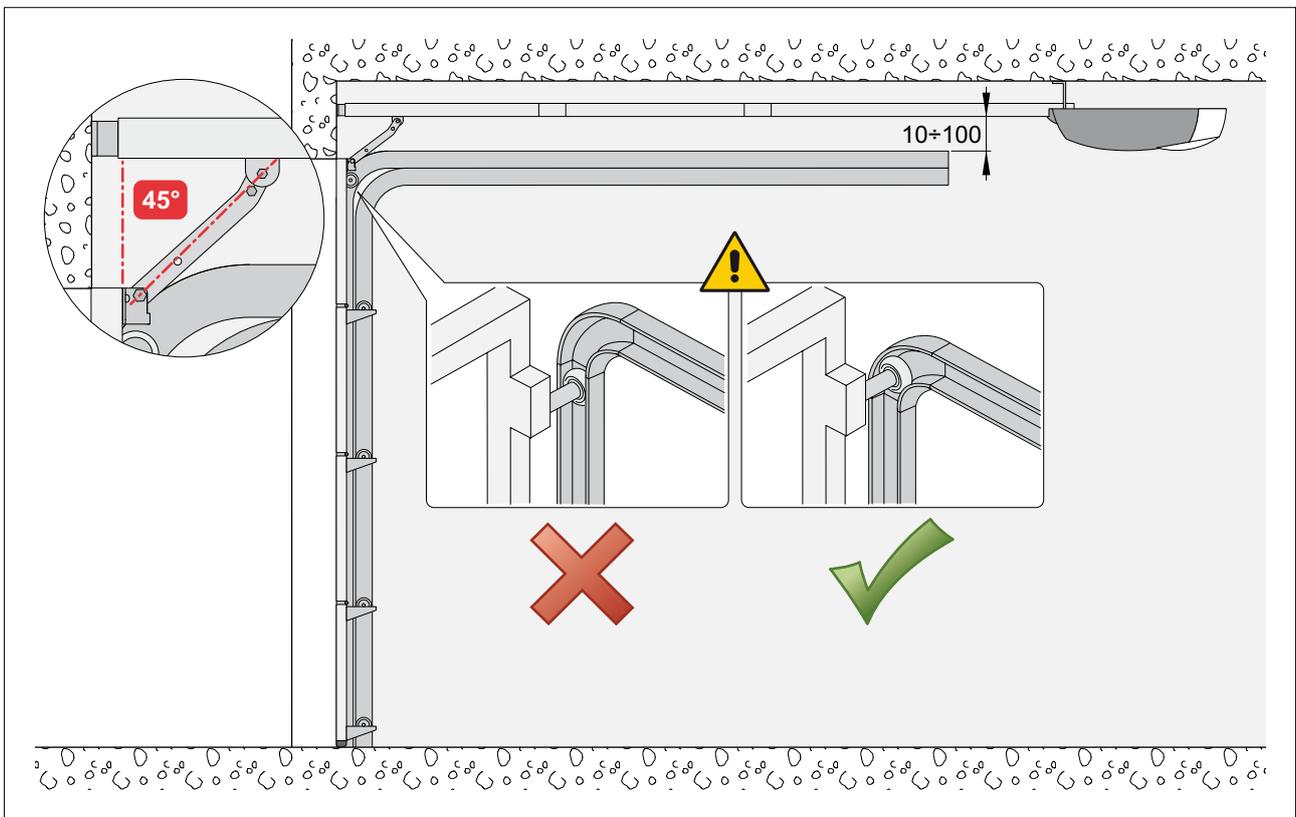
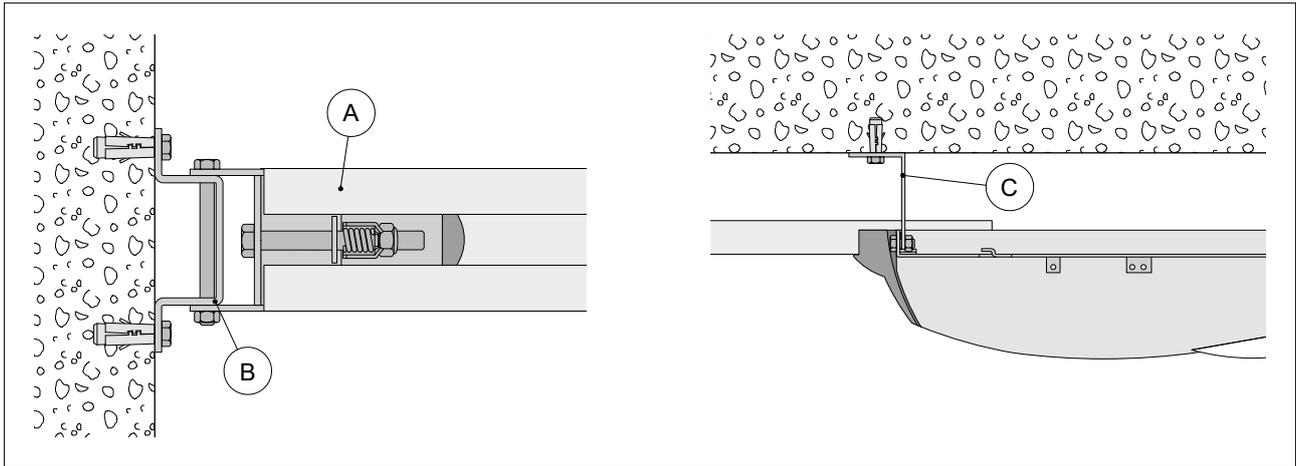


- Assembler le groupe de renvoi comme l'illustre la figure.
- La tension correcte de la chaîne ou de la courroie s'obtient en laissant 1 ± 2 mm entre l'arrêt de ressort [A] et la butée [B] pour permettre au ressort [C] de fonctionner de manière optimale.



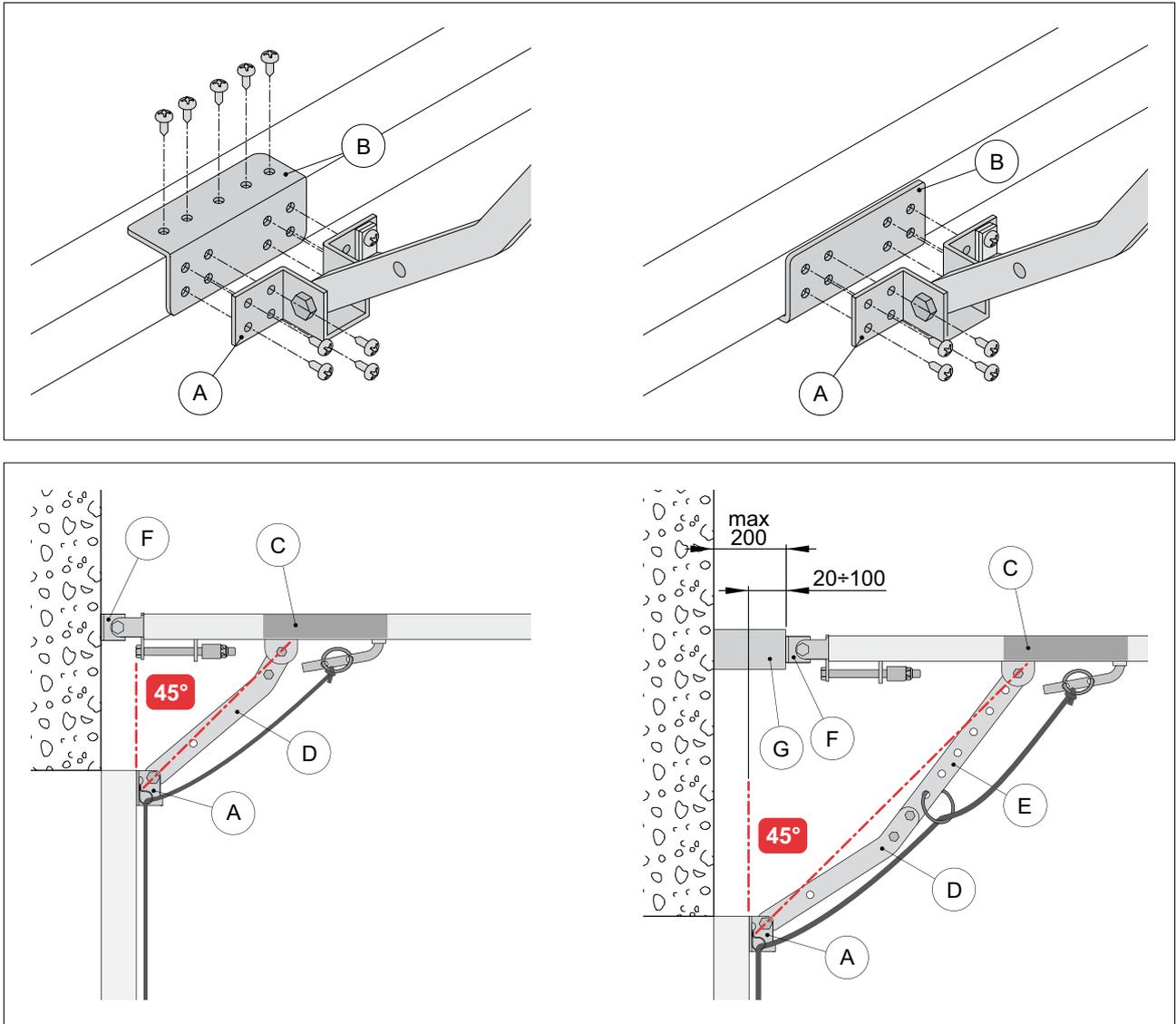
ATTENTION: une tension excessive de la chaîne ou de la courroie compromet le bon fonctionnement de l'automatisme.

9. INSTALLATION MÉCANIQUE



- Établir et tracer le point de fixation du rail sur le mur et sur le plafond.
- Avec le groupe de commande au sol, fixer au mur le rail [A] à l'aide de la patte de support du renvoi [B].
- Introduire les pattes de fixation [C] et les bloquer à l'aide des vis fournies.
- Soulever le groupe de commande et plier les pattes à la bonne mesure (éliminer éventuellement les parties en excédent), puis le fixer au plafond.

10. FIXATION DU BRAS

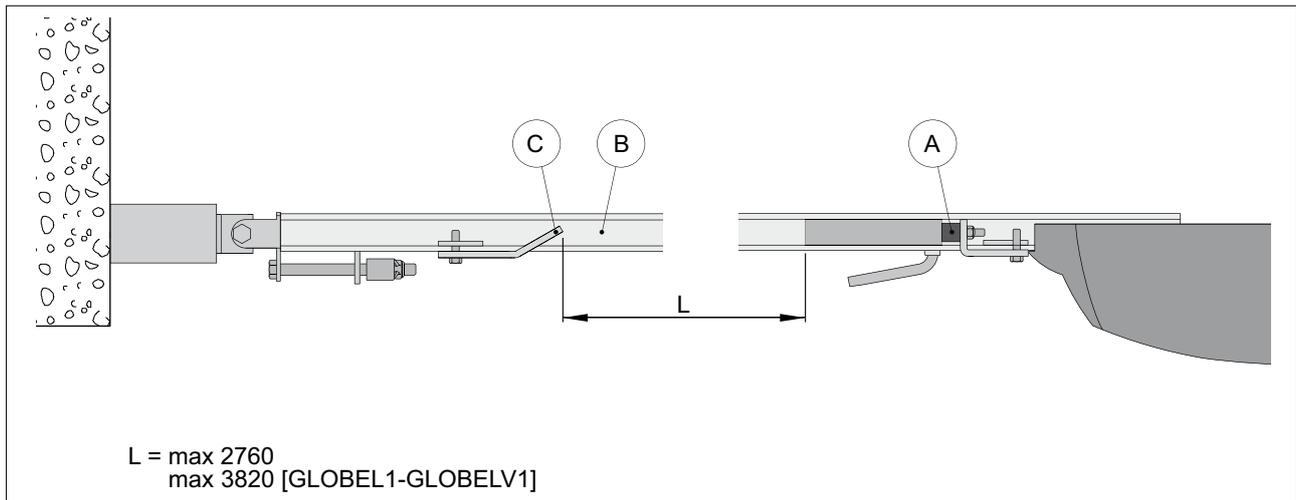


- Fixer la patte d'accrochage du panneau [A] du côté supérieur de la porte, en interposant éventuellement la cornière de renfort [B] fournie.
- Déverrouiller l'automatisme selon les indications fournies à la page 27 et rapprocher le coulisseau [C] au portail fermé, fixer le bras [D] au coulisseau [C] en formant un angle de 45° environ avec la verticale de la porte, le cas échéant adapter la longueur du bras [D] avec la rallonge [E].

ATTENTION: pour ouvrir complètement des portes sectionnelles particulièrement hautes, il est possible de déplacer le point d'accrochage [F] de 20 mm à 100 mm davantage vers l'intérieur du point de fixation de la patte d'accrochage du panneau [A], en insérant éventuellement une cale d'épaisseur [G] (non fournie, max 200 mm), afin d'augmenter la course du coulisseau et d'exploiter tout le rail disponible.

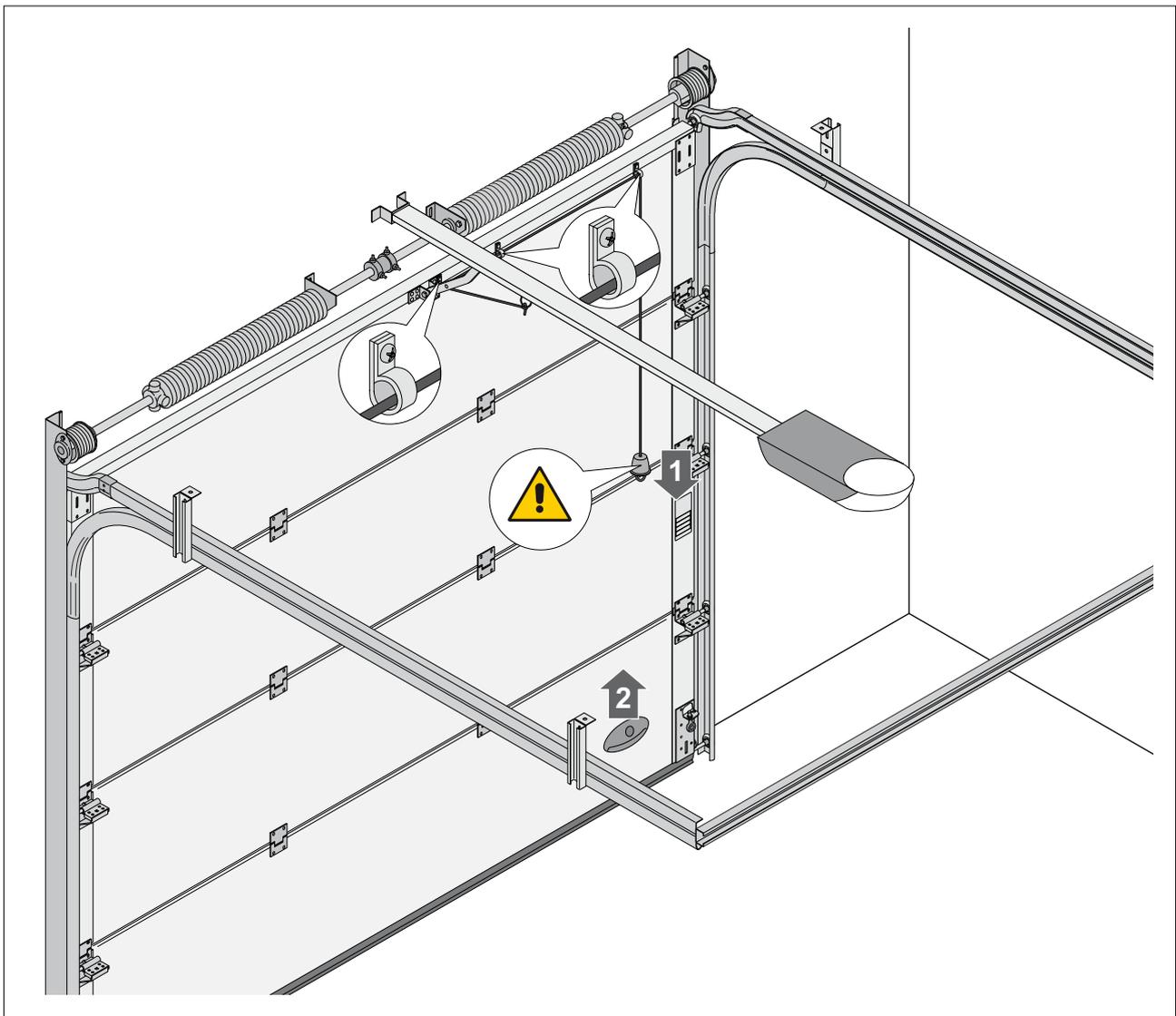
Respecter toutefois un angle de 45° environ entre le bras et la verticale de la porte sectionnelle.

11. INSTALLATION DES ARRÊTS DE BUTÉE



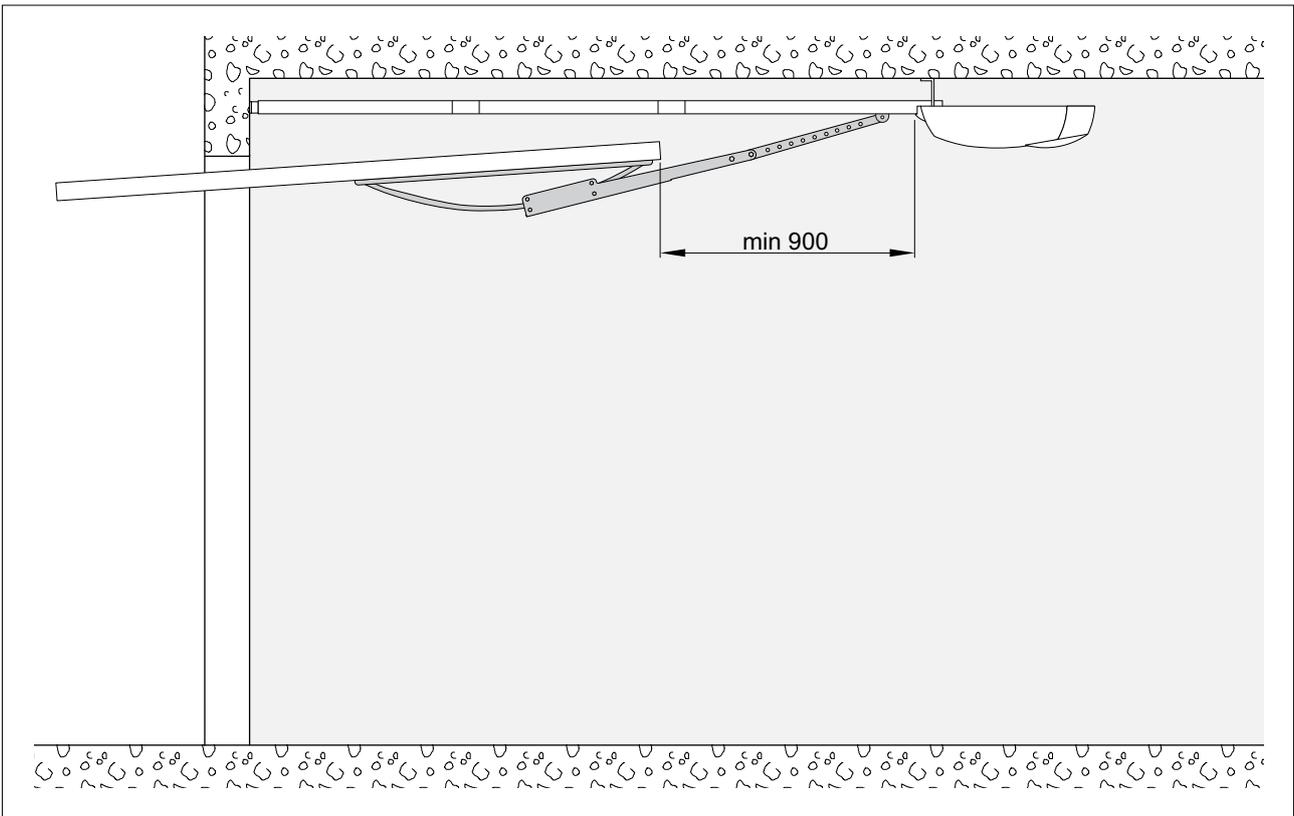
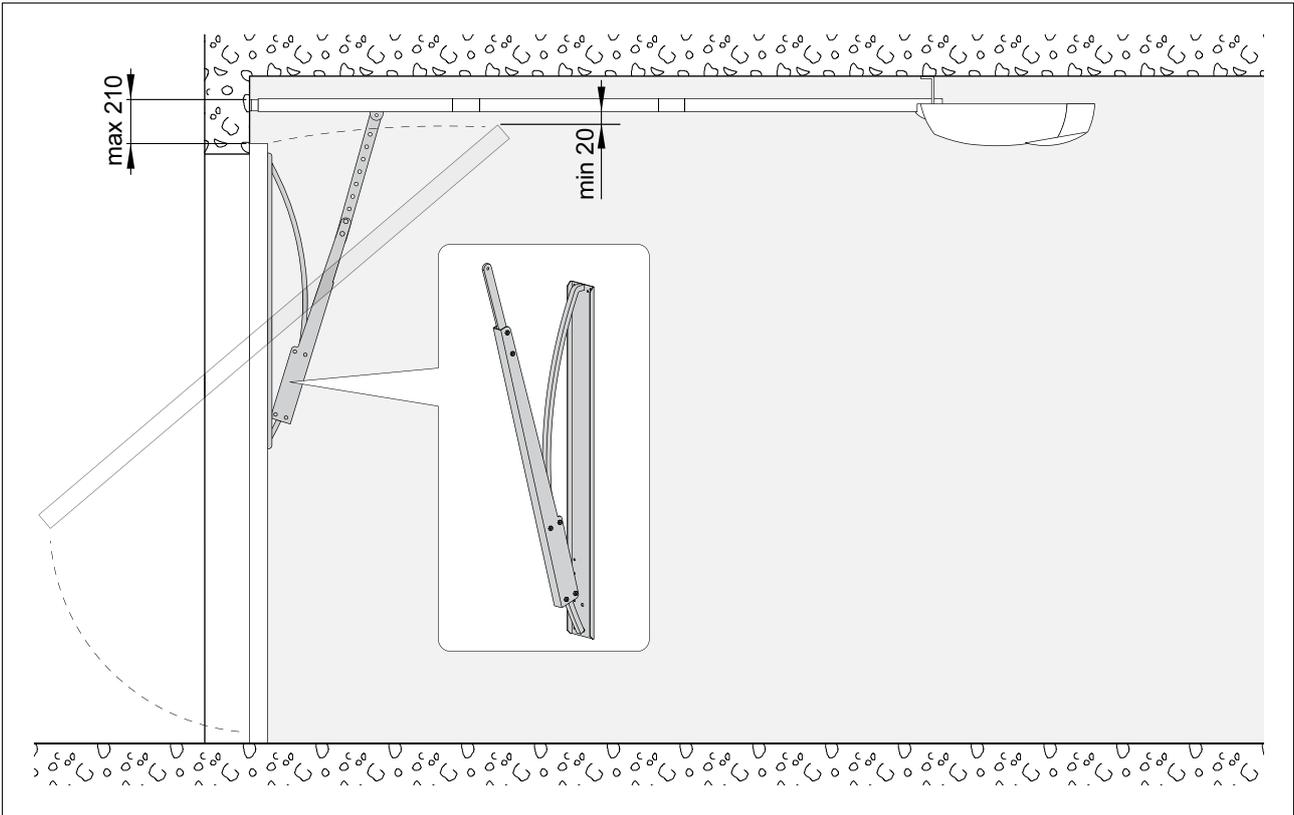
- Introduire l'arrêt de butée d'ouverture [A] dans le rail [B], comme l'illustre la figure, et le fixer dans la position souhaitée.
- Introduire l'arrêt de butée de fermeture [C] dans le rail [B], comme l'illustre la figure, et le fixer dans la position souhaitée.

12. INSTALLATION DU DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE MANUEL

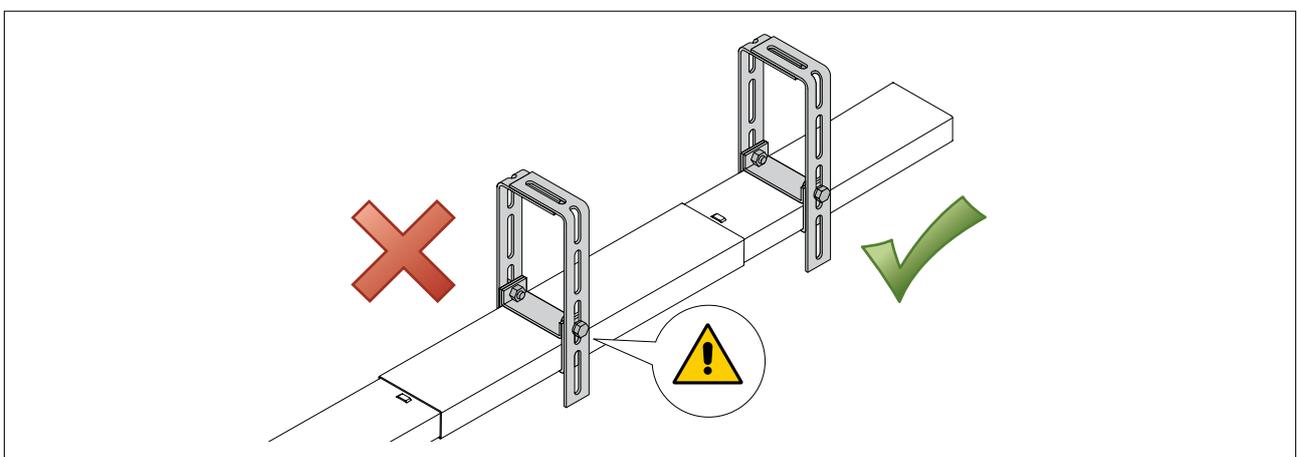
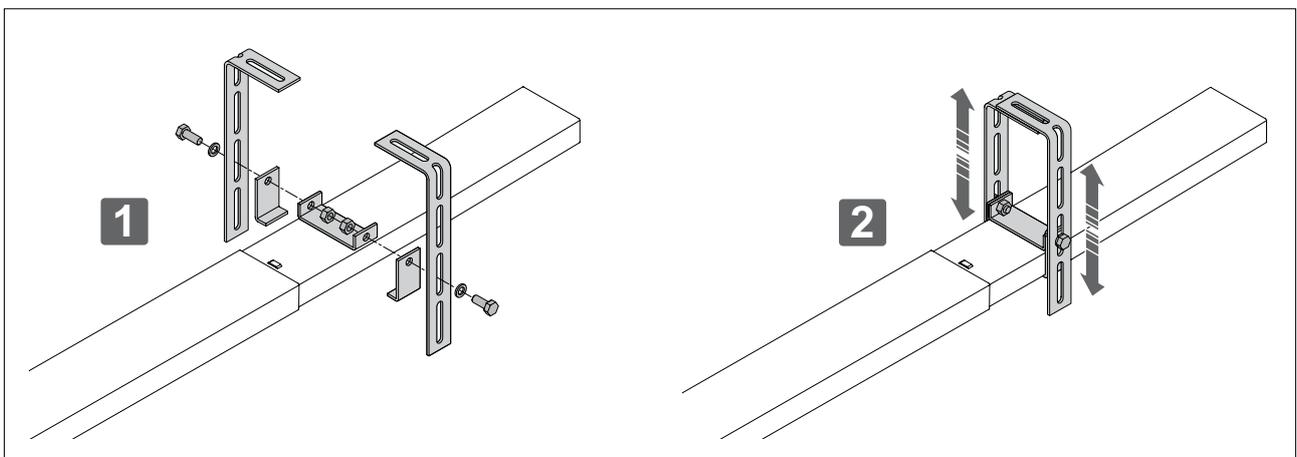
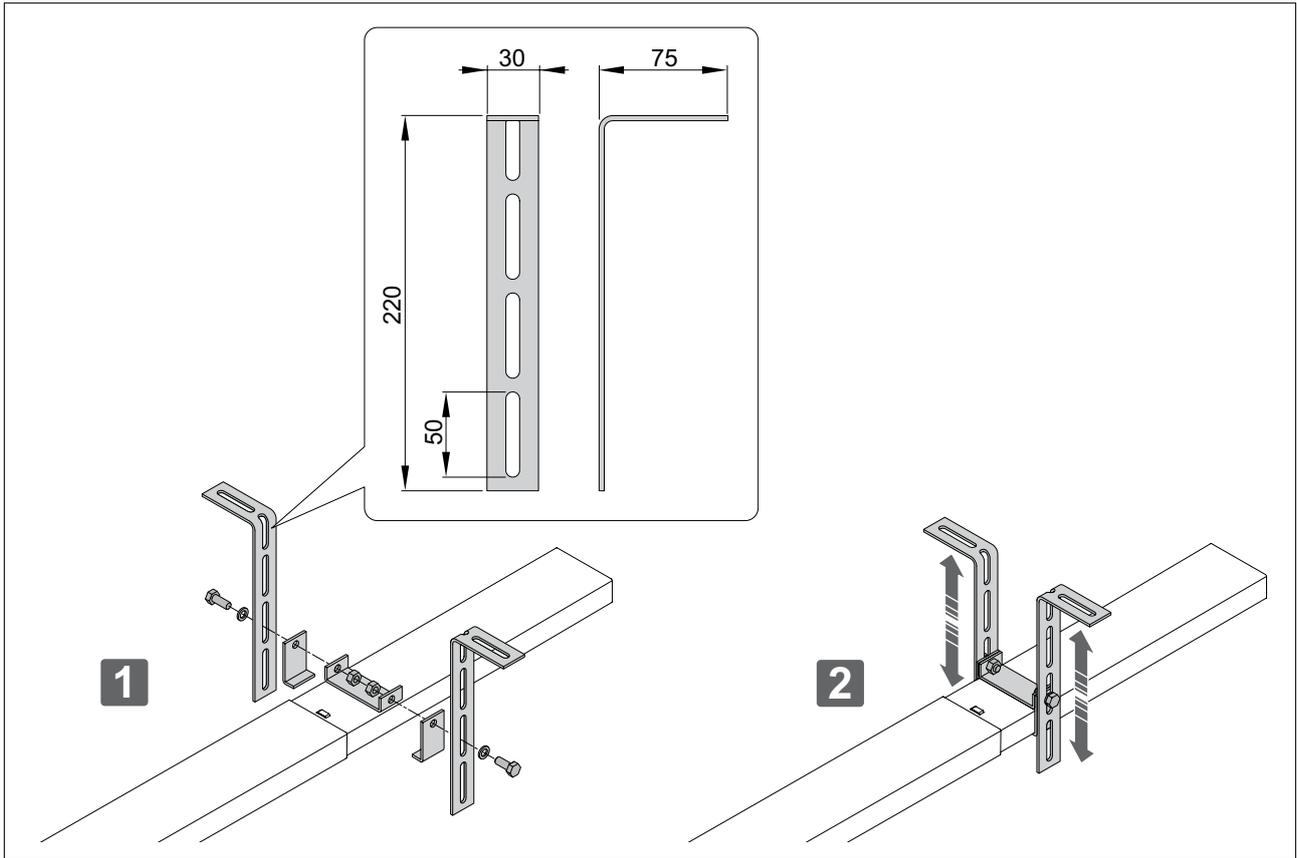


Pour faciliter les opérations de déverrouillage et de manoeuvre de la porte sectionnelle, placer le dispositif de déverrouillage à câble à proximité de la poignée, comme l'illustre la figure.

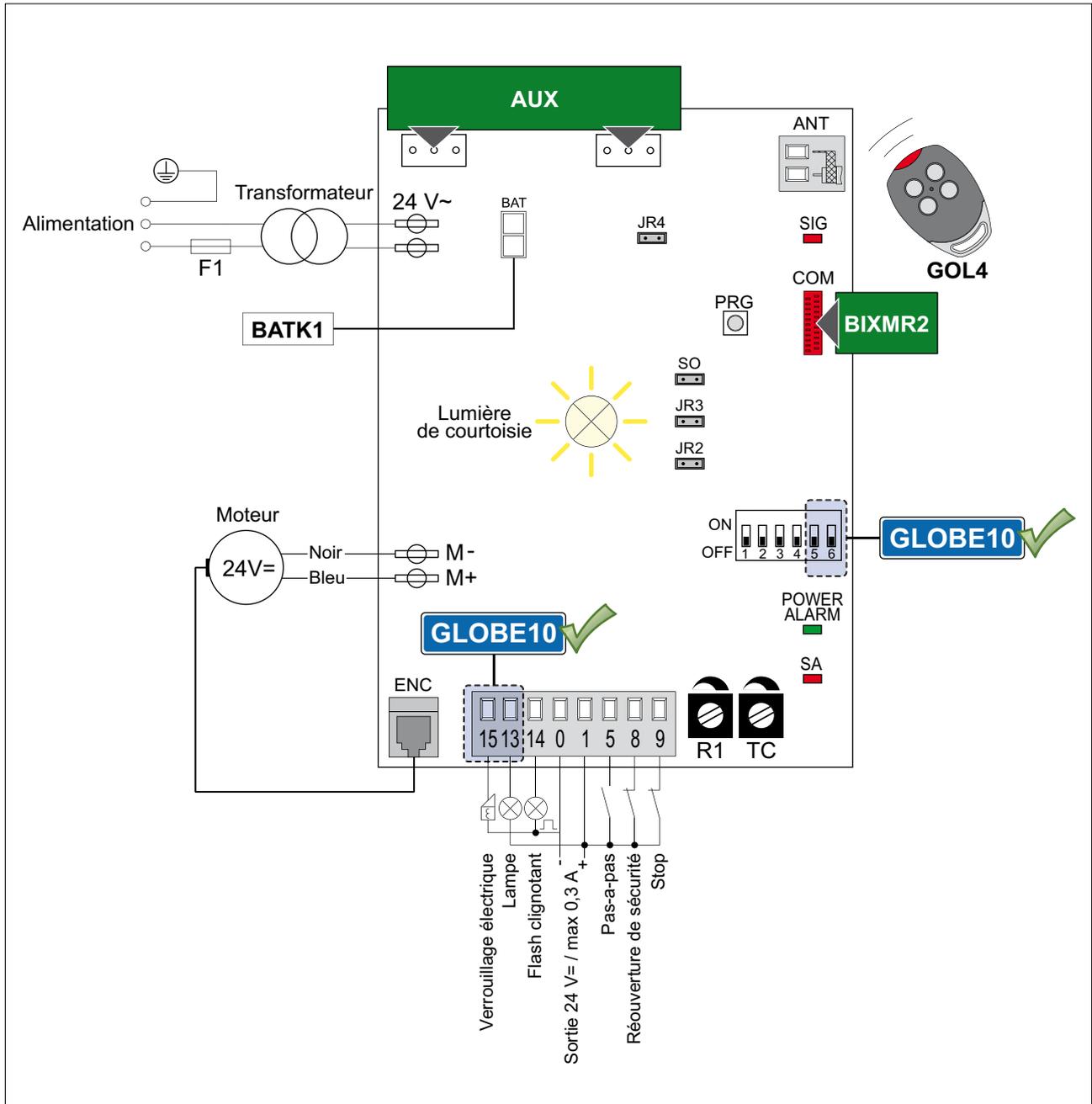
13. INSTALLATION DE L'ADAPTEUR POUR PORTES BASCULANTES GLOBEC



14. INSTALLATION DU SUPPORT INTERMÉDIAIRE GLOBESI



15. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES



La figure indique les principaux raccordements du tableau électronique 70R-71R.

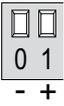
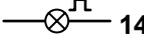
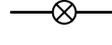
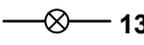
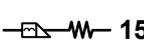
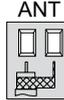
16. COMMANDES

Commande	Fonction	Description
1  5	N.O. PAS-A-PAS	Avec DIP1=OFF, la fermeture du contact active une manoeuvre d'ouverture et de fermeture en séquence: ouverture-arrêt-fermeture-ouverture. <i>REMARQUE: l'arrêt n'est pas permanent car la durée a été programmée par TC.</i>
	OUVERTURE AVEC FERMETURE AUTOMATIQUE	Avec DIP1=ON et TC<MAX, la fermeture du contact active la manoeuvre d'ouverture.
	OUVERTURE SANS FERMETURE AUTOMATIQUE	Avec DIP1=ON et TC=MAX, la fermeture du contact active la manoeuvre d'ouverture. <i>REMARQUE: avec l'automatisme à l'arrêt la fermeture du contact 1-5 effectue la manoeuvre opposée à celle précédant l'arrêt.</i>
1  8	N.C. SÉCURITÉ D'INVERSION	L'ouverture du contact de sécurité provoque l'inversion du mouvement (réouverture) lors de la phase de fermeture.
1  9	N.C. STOP	L'ouverture du contact de sécurité provoque l'arrêt du mouvement.
PRG 	N.O. MÉMORISATION ET EFFACEMENT ÉMETTEURS	ATTENTION: le module de mémoire BIXMR2 doit être inséré. Mémorisation des émetteurs: - appuyer sur la touche PRG (le voyant SIG s'allume), - effectuer la transmission de l'émetteur à mémoriser (le voyant SIG clignote), - attendre 10 s pour achever la mémorisation (le voyant SIG s'éteint). Effacement des émetteurs: - appuyer 3 s sur la touche PRG (le voyant SIG clignote), - appuyer de nouveau 3 s sur la touche PRG (le voyant SIG clignote rapidement).



ATTENTION: placer un pontet sur tous les contacts N.C. s'ils ne sont pas utilisés. Les bornes présentant le même numéro sont équivalentes.

17. SORTIES ET ACCESSOIRES

Sortie	Valeur-Accessoires	Description
	24 V = / 0,3 A	Alimentation des accessoires. Sortie de l'alimentation des accessoires externes, y compris les lampes d'état de l'automatisme.
0  14	LAMPH 24 V = / 25 W	Flash clignotant. S'active lors de la manoeuvre d'ouverture et de fermeture.
	24 V = / 25 W	Lumière de courtoisie interne. Il est possible de brancher une lumière de courtoisie qui s'allume pendant 180 s à chaque commande d'ouverture (totale ou partielle), pas-à-pas et de fermeture.
1  13	24 V = / 3 W	Lampe d'état de l'automatisme (proportionnelle). La lumière s'éteint lorsque l'automatisme est fermé; la lumière s'allume lorsque l'automatisme est ouvert; la lumière clignote avec une fréquence variable durant le mouvement de l'automatisme.
0  15	24 V = / 1,2 A max	Serrure électrique. Avec DIP5=ON, elle s'active avec la porte fermée.
0  15	12 V / 15 W	Serrure électrique. Avec une serrure électrique de 12 V, brancher en série une résistance 8,2 Ω / 5 W. Avec DIP5=ON, elle s'active avec la porte fermée.
	BIXAL	Brancher le fil de l'antenne (173 mm) fourni, ou connecter l'antenne BIXAL au moyen du câble coaxial RG58.
AUX		Le tableau électronique est équipé de un emplacement de carte de couplage, type récepteur radio, spires magnétiques, etc. Le fonctionnement des cartes de couplage est sélectionné par le DIP1. <i>ATTENTION: l'insertion et l'extraction de carte embrochable doivent être réalisées en l'absence d'alimentation.</i>
	BIXMR2	Le module mémoire BIXMR2 permet la mémorisation des radiocommandes. En cas de remplacement du tableau électronique, le module de mémoire BIXMR2 en usage pourra être inséré sur le nouveau tableau électronique. <i>ATTENTION: l'insertion et l'extraction du module de mémoire doivent être réalisées en l'absence d'alimentation.</i>
	BATK1 2 x 12 V / 2 Ah	Fonctionnement à batterie. Les batteries maintiennent leur charge en présence de la tension sur la ligne. En l'absence de tension sur la ligne, le tableau est alimenté par les batteries jusqu'au rétablissement de la ligne ou jusqu'à ce que la tension des batteries ne descende sous le seuil de sécurité. Dans ce dernier cas, le tableau électronique s'éteint. <i>ATTENTION: pour garantir la recharge, il faut que les batteries soient toujours raccordées au tableau électronique. Contrôler périodiquement l'efficacité des batteries.</i> <i>REMARQUE: la température de fonctionnement des batteries rechargeables est d'environ +5 °C/+40°C.</i>

GLOBE10

18. RÉGLAGES

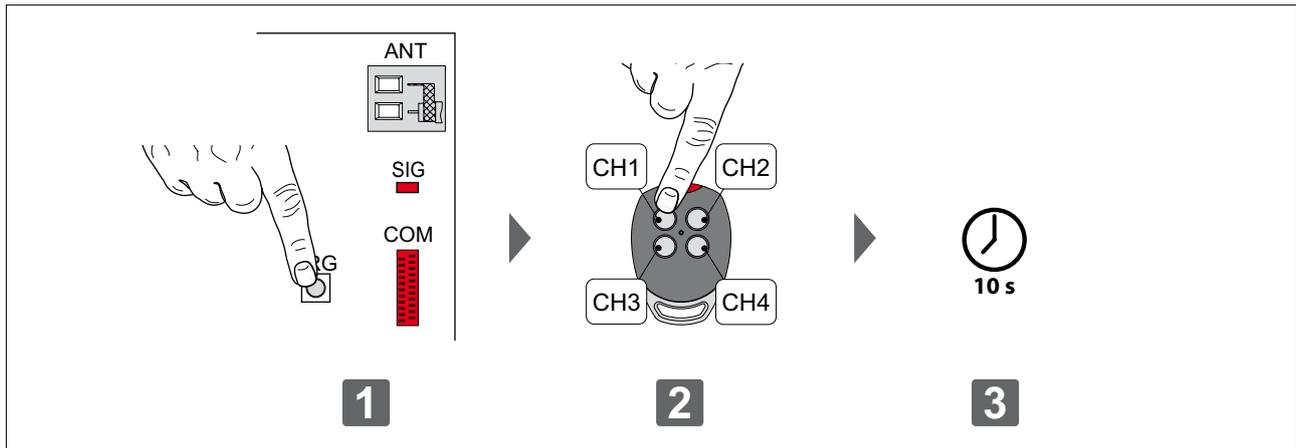
	Description	OFF 	ON 
GLOBE10	DIP1 Fonctionnement de la commande 1-5. <i>REMARQUE: impose également le fonctionnement de carte de couplage raccordée sur AUX.</i>	Pas-à-pas.	Ouverture.
	DIP2 Sélection du sens de la marche.	Ouverture vers le moto-réducteur.	Fermeture vers le moto-réducteur.
	DIP3 Dégagement sur la butée de fermeture avec JR2=ON	2 mm.	0,5 mm. <i>REMARQUE: il est conseillé d'utiliser cette sélection pour éviter une fermeture incomplète des portes sectionnelles.</i>
		Dégagement sur la butée de fermeture avec JR2=OFF.	5 mm.
	DIP4 Etat de l'automatisme à la mise en marche. Indique la façon dont le tableau électronique considère l'automatisme lors de la mise en marche.	Ouvert.	Fermé. <i>REMARQUE: si la fermeture automatique n'est pas utilisée, il est conseillé positionner DIP4=ON.</i>
	DIP5 Débloccage de la serrure électrique. Avant d'exécuter une ouverture à partir de la porte fermée, une poussée en fermeture est insérée pour faciliter le débloccage de la serrure électrique.	Désactivé.	Activé.
DIP6 Pré-clignotement de 3 secondes.	Désactivée en ouverture. Activée seulement avec fermeture automatique avec TC>3 s.	Activée aussi bien en ouverture qu'en fermeture.	

	Description	OFF 	ON 
SO	Fonctionnement de sécurité d'inversion.	Avec l'automatisme à l'arrêt, si le contact 1-8 est ouvert il est possible d'activer la manoeuvre d'ouverture.	Avec l'automatisme à l'arrêt, si le contact 1-8 est ouvert, toute manoeuvre est impossible.
JR2	Sélection du type de porte.	Porte basculante à contre-poids.	Porte basculante à ressort ou porte sectionnelle.
JR3	Sélection limite maximale des forces opérationnelles	Force de fermeture normale.	Force de fermeture réduite.
JR4	Récepteur radio incorporé.	Désactivé.	Activé.

Trimmer	Description
R1  min max	Réglage de la force. Le tableau électronique est équipé d'un dispositif de sécurité qui, en présence d'un obstacle lors de la manoeuvre d'ouverture, arrête le mouvement, alors que, lors de la manoeuvre de fermeture, il inverse le mouvement.
TC  0 s Disabled 120 s	Réglage du temps de fermeture automatique. De 0 à 120 s. Le décompte démarre avec l'automatisme ouvert et perdure sur toute la durée programmée avec le trimmer TC (100%). Après l'intervention d'une sécurité, le décompte démarre au relâchement de la sécurité (par exemple, après le passage à travers les photocellules), et perdure sur la moitié du temps programmé avec le trimmer TC (100%). <i>REMARQUE: après l'activation de la commande de arrêt, à la fermeture du contact 1-9, la fermeture automatique n'est habilitée qu'après une commande d'ouverture totale, partielle ou pas-à-pas.</i>

LED	Allumé	Clignotant
SIG ■	Phase d'habilitation et de mémorisation des émetteurs.	Réception d'une transmission radio.
		Phase d'effacement des émetteurs en cours.
		Mémoire détériorée.
POWER ALARM ■	Présence de l'alimentation.	Encodeur ne fonctionnant.
SA ■	Au moins un des contacts de sécurité est ouvert.	Comptage des manoeuvres réalisées (uniquement à l'allumage du tableau électronique): 1 clignotement rapide = 1000 manoeuvres 1 clignotement lent = 10000 manoeuvres

19. FONCTIONNEMENT RÉCEPTEUR RADIO



Le tableau électronique est équipé d'un récepteur radiocommande avec fréquence 433,92 MHz.

L'antenne est constituée d'un fil rigide de 173 mm de longueur branché à la borne ANT.

Il est possible d'augmenter la portée de la radiocommande en raccordant l'antenne présente dans les flashes clignotants ou en installant l'antenne accordée BIXAL.

REMARQUE: pour connecter l'antenne externe au tableau électronique utiliser un câble coaxial de type RG58 (10 m max).

Vérifier si le module de mémoire BIXMR2 est introduite sur le connecteur COM de le tableau électronique.

Dans le module mémoire BIXMR2 on peut mémoriser jusqu'à 200 transmetteurs.

ATTENTION: si le récepteur radio incorporé au tableau électronique n'est pas utilisé, régler JR4=OFF et enlever le module mémoire BIXMR2.

Mémorisation des émetteurs:

- appuyer sur le bouton PGR qui se trouve sur le récepteur radio ou sur le tableau électronique, la led de signalisation SIG s'allume;
- effectuer une transmission en appuyant sur les boutons CH désirant du transmetteur (dans la porte du récepteur radio). Cela permettra au transmetteur d'être mémorisé. Pendant cette phase la led de signalisation SIG clignote. Lorsque la led s'allume à nouveau il est possible d'activer un nouveau transmetteur. Activer tous les nouveaux transmetteurs en effectuant une transmission de la manière indiquée plus haut;
- la sortie de la procédure se fait automatiquement 10 s après la dernière transmission ou bien en appuyant à nouveau sur la touche PRG (la led SIG s'éteint).

Il est possible de sauvegarder jusqu'à quatre touches CH de la même radiocommandes:

- si une seule touche CH (quelconque) de la radiocommande est mémorisée, la commande 1-5 est effectuée (pas-à-pas/ouverture);
- si deux à quatre touches CH de la même radiocommande sont mémorisées, les fonctions associées aux touches CH sont les suivantes:
 - CH1 = commande 1-5 pas-à-pas/ouverture;
 - CH2 = commande d'ouverture partielle, provoque l'ouverture de l'automatisme pendant environ 1 m;
 - CH3 = commande allumage/extinction lumière de courtoisie;
 - CH4 = commande d'arrêt, équivalente à la commande 1-9 impulsive.

Effacement des émetteurs:

- appuyer sur le bouton PRG qui se trouve sur le récepteur radio ou sur le tableau électronique en maintenant la pression pendant 3 s, jusqu'à ce que la led SIG commence à clignoter;
- pour effacer tous les transmetteurs de la mémoire du récepteur radio appuyer à nouveau pendant 3 s sur le bouton PRG;
- si l'on veut effacer un seul transmetteur, appuyer sur les boutons CH précédemment enregistré du transmetteur à effacer;
- l'effacement est confirmé par le clignotement rapide de la led SIG.

Pour plus d'informations, consulter le manuel d'utilisation des émetteurs série GOL.

En cas de remplacement du tableau électronique, le module de mémoire BIXMR2 en usage pourra être inséré sur le nouveau tableau électronique.

ATTENTION: l'insertion et l'extraction du module de mémoire BIXMR2 doivent être réalisées en l'absence d'alimentation.

20. MISE EN MARCHÉ



ATTENTION Les manoeuvres relatives au point 5 s'effectuent sans sécurités.
On ne peut régler les trimmers que lorsque l'automatisme est à l'arrêt.
L'automatisme ralentit automatiquement à l'approche des butées.
Après chaque allumage le tableau électronique reçoit un RESET et la première manoeuvre est effectuée à vitesse réduite (acquisition de la position de l'automatisme).

- 1- Placer un pontet sur les contacts de sécurité N.C.
- 2- Imposer TC=MAX e R1=MAX.
- 3- Imposer le sens de marche à l'aide du DIP2.
- 4- Manoeuvrer manuellement la porte et vérifier que toute la course soit régulière et sans frottements.
- 5- Fournir l'alimentation et contrôler le bon fonctionnement de l'automatisme avec des commandes successives d'ouverture et de fermeture.
- 6- Raccorder les dispositifs de sécurité (en retirant les pontets correspondants) et en vérifier le bon fonctionnement.
- 7- Si nécessaire, régler le temps de fermeture automatique à l'aide du trimmer TC.
- 8- Imposer la poussée sur les obstacles à l'aide du trimmer R1.
ATTENTION: vérifier que les forces opérationnelles de la lisse sont conformes aux normes EN12453-EN12445.
- 9- Raccorder les autres accessoires éventuels et en vérifier le bon fonctionnement.



REMARQUE: en cas d'interventions d'entretien ou de remplacement du tableau électronique, répéter la procédure de démarrage.

21. RECHERCHE DES PANNES

Probleme	Cause possible	Intervention
L'automatisme n'ouvre pas ou il ne ferme pas non plus.	Manque de tension. (voyant POWER ALARM éteint).	Vérifier que le tableau électronique est correctement alimenté.
	Accessoires en court-circuit. (voyant POWER ALARM éteint).	Débrancher tous les accessoires des bornes 0-1 (la tension de 24V= doit être présente) et les rebrancher un à la fois.
	Fusible de ligne brûlé. (voyant POWER ALARM éteint).	Remplacer le fusible F1.
	Les contacts de sécurité sont ouverts. (voyant SA allumé).	Vérifier que les contacts de sécurité sont correctement fermés (N.C.).
	La radiocommande ne marche pas.	Contrôler la bonne mémorisation des émetteurs sur la radiocommande incorporée. Si le récepteur radio incorporé au tableau électronique est en panne, il est possible de prélever les codes des radiocommandes par extraction du module de mémoire.
	Les photocellules sont activées. (voyant SA allumé).	Contrôler le fonctionnement des cellules photoélectriques et les nettoyer éventuellement.
La fermeture automatique ne marche pas.	Contrôler si le trimmer TC n'est pas programmé au maximum.	
Les sécurités extérieures n'interviennent pas.	Raccordements erronés entre les cellules photoélectriques et le tableau électronique.	Raccorder les contacts de sécurité N.C. en série entre eux et retirer les éventuels pontets du bornier du tableau électronique.
L'automatisme ouvre/ferme sur une brève distance puis il s'arrête.	Encodeur non connecté, faux contacts encodeur, encodeur en panne. (voyant POWER ALARM clignotant).	Contrôler la connexion correcte de l'encodeur, nettoyer les contacts en insérant et enlevant le plug encoder sur les contacts, remplacer l'encodeur.
	Fils du moteur inversés. (voyant POWER ALARM clignotant).	Contrôler les fils du moteur.
	Présence de frottements.	Vérifier manuellement que l'automatisme se déplace librement, vérifier le réglage de R1.
La radiocommande a peu de portée et elle ne marche pas avec l'automatisme en mouvement.	L'émission radio est empêchée par les structures métalliques et les murs en béton armé.	Installer l'antenne à l'extérieur. Remplacer les batteries des émetteurs.

22. PLAN D'ENTRETIEN ORDINAIRE

Effectuer les opérations et les vérifications suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Couper l'alimentation 230 V~ et batteries (si présentes):

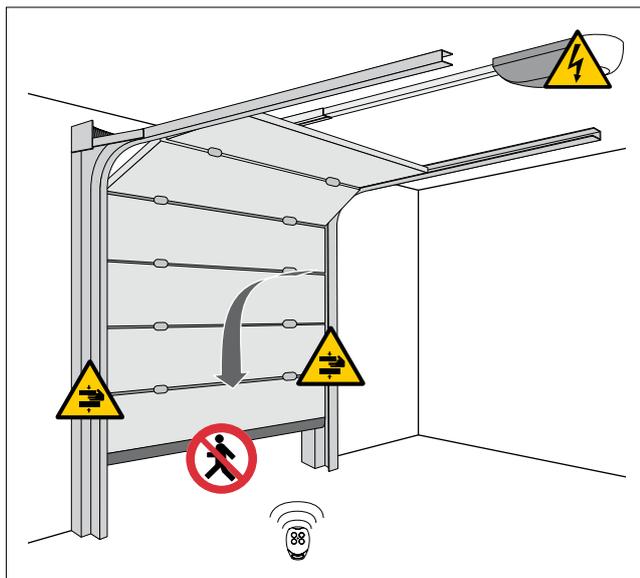
- Nettoyer et lubrifier les parties en mouvement.
- Vérifier la stabilité de l'automatisme et contrôler si les écrous et les vis sont bien serrés.
- Contrôler les raccordements électriques comme indiqué à la page 18.

Remettre l'alimentation 230 V~ et batteries (si présentes):

- Vérifier le fonctionnement du système de déverrouillage manuel.
- Vérifier le bon fonctionnement de la détection d'obstacles.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande et de sécurité.



REMARQUE: pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue des pièces de rechange.



23.1 Consignes générales de sécurité

Les présentes consignes font partie intégrante du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Les lire attentivement car elles fournissent des indications importantes sur la sécurité à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien.

Il faudra conserver ces instructions et les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit est destiné au seul usage pour lequel il a été expressément conçu.

Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse. Le constructeur ne peut être tenu pour responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Éviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement.

Ne jamais rentrer dans le rayon d'action de la porte motorisée lorsqu'elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte motorisée, car cette situation s'avère très dangereuse.

Ne jamais permettre aux enfants de jouer ou de rester dans le rayon d'action de la porte motorisée.

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande, afin d'éviter que la porte motorisée ne puisse être involontairement actionnée.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un professionnel compétent. Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations dangereuses.

Toute intervention de nettoyage, d'entretien ou de réparation doit être réalisée par un professionnel compétent. Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un professionnel compétent, l'entretien périodique de la porte motorisée.

En particulier, il est recommandé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Les interventions d'installation, d'entretien et de réparation doivent être documentées et tenues à la disposition de l'utilisateur.

 Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

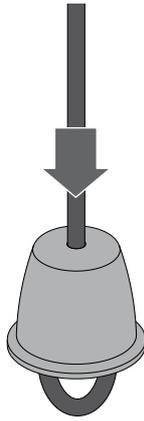


Fig. 1

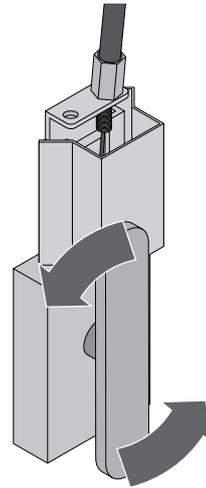


Fig. 2

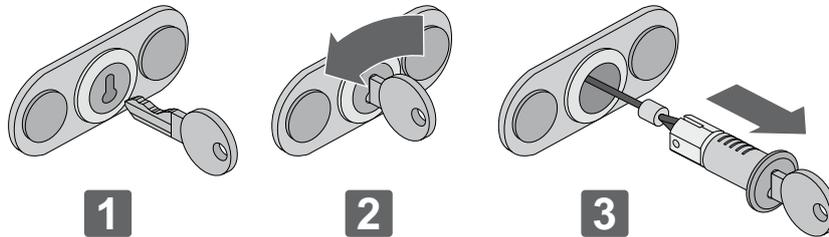


Fig. 3

23.2 Instructions de déverrouillage manuel

Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage avec le moteur à l'arrêt.

Ne jamais entrer dans le rayon d'action de la porte.

Lorsqu'elle est déverrouillée, la porte peut avoir des mouvements autonomes.

REMARQUE: pour désalimenter la porte, l'alimentation et les batteries (si présentes) doivent être débranchées.

En cas d'urgence, pour ouvrir la porte manuellement exécuter les opérations suivantes:

- **Déverrouillage à câble interne (fig. 1):**
tirer le câble vers le bas jusqu'à déclencher le levier de déverrouillage puis ouvrir la porte manuellement en le gardant tiré.
- **Déverrouillage à câble externe ASB2 (fig. 2):**
tourner la poignée de déverrouillage de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse et ouvrir le portail manuellement.
- **Déverrouillage à câble externe avec clé ASB1 (fig. 3):**
 - tourner la clé de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre;
 - enlever le bloc de la serrure et tirer le câble jusqu'à faire déclencher le levier de déverrouillage;
 - manoeuvrer légèrement le portail;
 - introduire le bloc dans serrure et tourner de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre;
 - enlever la clé et ouvrir le portail manuellement.

Pour rétablir le fonctionnement à moteur, manoeuvrer le portail manuellement : le mécanisme de déverrouillage s'activera automatiquement.



DITEC S.p.A.
Via Mons. Banfi, 3
21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

Installateur:



DITEC S.p.A. Via Mons. Banfi, 3 21042 Caronno P.Ia (VA) Italy Tel. +39 02 963911 Fax +39 02 9650314
www.ditec.it ditec@ditecva.com

DITEC BELGIUM LOKEREN Tel. +32 9 3560051 Fax +32 9 3560052 www.ditecbelgium.be **DITEC DEUTSCHLAND** OBERURSEL
Tel. +49 6171 914150 Fax +49 6171 9141555 www.ditec-germany.de **DITEC ESPAÑOLA** ARENYS DE MAR Tel. +34 937958399
Fax +34 937959026 www.ditecespanola.com **DITEC FRANCE** MASSY Tel. +33 1 64532860 Fax +33 1 64532861 www.ditecfrance.com
DITEC GOLD PORTA ERMESINDE-PORTUGAL Tel. +351 22 9773520 Fax +351 22 9773528/38 www.goldporta.com **DITEC SWITZERLAND**
BALERNA Tel. +41 848 558855 Fax +41 91 6466127 www.ditecswiss.ch **DITEC ENTREMATIC NORDIC** LANDSKRONA-SWEDEN
Tel. +46 418 514 50 Fax +46 418 511 63 www.ditecentrematicnordic.com **DITEC TURCHIA** ISTANBUL Tel. +90 21 28757850
Fax +90 21 28757798 www.ditec.com.tr **DITEC AMERICA** ORLANDO-FLORIDA-USA Tel. +1 407 8880699 Fax +1 407 8882237
www.ditecamerica.com **DITEC CHINA** SHANGHAI Tel. +86 21 62363861/2 Fax +86 21 62363863 www.ditec.cn